

Licence Langues Étrangères Appliquées (LEA)

→ Anglais-Espagnol ou Anglais-Allemand

Cette licence est destinée aux étudiants souhaitant s'orienter vers des carrières internationales notamment dans le domaine du commerce. Le cursus met l'accent sur trois thématiques principales : la maîtrise de deux langues vivantes étrangères (anglais et allemand ou espagnol) ; la formation aux techniques du management dans un contexte international et interculturel ; la compréhension des grandes problématiques et des grands enjeux du monde contemporain.

Attendus

- être en mesure de suivre un cours dispensé en langues étrangères
- être motivé pour s'exprimer dans ces langues
- être ouvert à des lectures diversifiées notamment de la presse étrangère
- être prêt à assimiler les notions fondamentales du droit, de l'économie, de la gestion et du marketing
- aimer approfondir les enseignements par un travail personnel régulier
- vouloir découvrir le monde de l'entreprise

Compétences acquises

Les diplômés maîtrisent les concepts économiques, juridiques et géopolitiques essentiels pour remplir des missions de communication, traduction, négociation commerciale, étude et développement de marchés. Ils sont parfaitement trilingues, s'expriment et travaillent en trois langues : français, anglais et espagnol/allemand.

Poursuite d'études

À l'issue de la licence, plusieurs possibilités s'offrent à l'étudiant. Il peut accéder directement à l'emploi dans les métiers du commerce international ou du tourisme : import/export, logistique internationale, office du tourisme, parc de loisir...

Selon son projet, l'étudiant pourra également présenter les concours des Écoles de commerce ou postuler à plusieurs masters à l'ICP ou dans d'autres universités.

À l'ICP, les étudiants pourront s'orienter dans l'une des formations suivantes :

- master Communication des organisations
- master Géopolitique et Relations internationales
- master Solidarités et Transition durable
- diplôme d'Université Bac+5 Ingénierie culturelle

À l'ISIT école associée de l'ICP :

- master Management interculturel
- master Communication interculturelle et Traduction

les +

- une troisième langue à choisir entre allemand, anglais, arabe, espagnol, chinois, italien, portugais, russe
- stage obligatoire en L3
- préparation intégrée au Test d'Aptitude aux études de Gestion et au Management des Entreprises (TAGE-MAGE) en L3

97% des étudiants valident leur première année (promotion 2021)



Domaine	Arts, Lettres, Langues
Mention	Langues Étrangères Appliquées
Parcours	Anglais - Espagnol ou Anglais - Allemand
Diplôme	Licence en convention avec l'Université de Reims Champagne-Ardenne (URCA)

Enseignements

Exigeante et sélective, cette licence est accessible à ceux qui maîtrisent l'anglais et l'espagnol ou l'allemand au niveau **B1 minimum** dans les deux langues.

Dès la première année, certains cours sont dispensés dans ces langues. Le cursus comporte la **pratique courante** des langues, l'**histoire** et la **civilisation** des pays correspondants, la connaissance de la **presse étrangère** et de la **langue des affaires**.

L'enseignement de l'**économie** et de la **gestion** et du **droit des affaires** constituent l'autre pilier de la formation.

Enfin des cours de **culture générale**, de **management interculturel** et de maîtrise des **outils numériques** complètent la formation.

En troisième année, les cours de technique de la note de synthèse et la préparation au TAGE MAGE, intégrés au cursus, permettent à l'étudiant d'optimiser ses chances de réussite aux concours *Passerelle* et *Tremplin* des écoles de commerce, s'il souhaite y poursuivre ses études.

Un **stage obligatoire** est intégré au cursus.

La **mobilité internationale** est fortement encouragée au sein d'une des 135 universités partenaires de l'ICP. Elle s'effectue sur un semestre en troisième année de licence.

Volumes horaires

26h de cours hebdomadaires en moyenne. Prévoir un temps de travail personnel équivalent ou supérieur à ce volume.

Admission

Candidature sur Parcoursup
Filière sélective

Frais de scolarité

L'ICP adapte ses tarifs aux situations de ressources de chacun (voir page 58).